

-----  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 10 juillet 2009**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 10 juillet 2009, sous la présidence de Monsieur Marin SOLLIER, Maire.

Présents : Marin SOLLIER, Bernard CHATELLET, Bernard RISTAT, Jean-Luc BERTAMELLE, Maryse CHAVOUTIER, Serge CHAVOUTIER, Alain CULLET, Hubert FRATICELLI, Laurence LEMOINE,

Excusés : Jean-Marc COLOMBAN, Olivier CULLET,

Absent :

- LE CONSEIL MUNICIPAL :
- Approuve le compte rendu de la séance précédente et signe le registre des délibérations du Conseil Municipal.
  
- **Travaux** :
  - Cimetière : le choix de l'emplacement est reporté à la prochaine réunion
  - Décide de faire repeindre le toit de l'Eglise et celui du bassin du sommet du village
  
- **Urbanisme** :
  - Examine et donne un avis favorable, sous réserve du droit des tiers, à une déclaration préalable concernant l'Installation de panneaux photovoltaïques
  
- **Carte communale** :
  - Approuve le compte rendu de la dernière réunion. Le projet sera envoyé aux différents services de l'Etat pour avis.
  
- **Syndicats intercommunaux** :
  - SIVOM : prend connaissance de la dernière réunion syndicale
  - Conseil d'école : prend connaissance du compte rendu du dernier conseil de l'année scolaire 2008/2009
  
- **Affaires diverses** :
  - Un garage situé aux « Loges » s'étant libéré, décide de l'affecter à une personne résidant au village toute l'année
  - Décide de mettre en vente les chablis des parcelles A, B et C sous forme de lots d'environ 5 m<sup>3</sup>. Il sera demandé au Garde forestier de les cuber et de les marteler
  - Alloue une subvention de 50 euros par élèves, domiciliés à Fontaine le Puits, en classe de 6<sup>ème</sup> au Collège Jean Rostand pour participer à un voyage découverte en Bretagne. Quatre élèves sont concernés par cette sortie.
  - Accorde une subvention à l'A.P.E. de Salins les Thermes. Celle-ci sera calculée au prorata du nombre d'élèves fréquentant l'école de Salins les Thermes suivant ce que donnera cette commune
  
- Fixe la prochaine réunion du Conseil Municipal début septembre 2009 à 19 heures. La séance est levée à 20 heures pour accueillir Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Maire de Saint Jean de Belleville, venu présenter le projet de la Communauté de Communes de Moutiers

*Vu par nous, Maire de la Commune de FONTAINE LE PUIITS, pour être affiché le 17 juillet 2009 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.*

A FONTAINE LE PUIITS, le 16 juillet 2009.

Le Maire,  
Marin SOLLIER